

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée générale de l'ABICEP tenue le 23 septembre 2020 sur Zoom

0. Ouverture

Proposition 0.1 : Que l'on ouvre l'assemblée

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adopté à l'unanimité

Ouverture à 14h10

1. Animation

Proposition 1.1 : Que Abir et Camille s'occupent respectivement de l'animation et du secrétariat. Que Simone assure le senti et Marie-Alex les tours de parole.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 1.2 : Que l'on puisse faire l'assemblée générale en ligne, exceptionnellement, pour la durée de cette assemblée générale.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adopté à l'unanimité.

2. Ordre du jour

Proposition 2.1 : Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Ouverture

1.0 Animation

2.0 Ordre du jour

3.0 Avis de motion*

4.0 Élections**

5.0 Varia

6.0 Fermeture

Dûment proposé, dûment appuyé

Proposition d'amendement : Que le point Élections et le point Avis de motion soient inversés.

Dûment proposé, dûment appuyé.

Adopté à l'unanimité

Retour sur la principale telle qu'amendée :

0.0 Ouverture

1.0 Animation

2.0 Ordre du jour

3.0 Élections**

4.0 Avis de motion*

5.0 Varia

6.0 Fermeture

Adopté à l'unanimité

3. Élections

Explication de la procédure d'élections.

Le conseil exécutif est composé des 8 postes suivants :

- a) Coordinatrice générale;
- b) Coordinatrice adjointe à l'externe;
- c) Coordinatrice adjointe à l'interne;
- d) Grande Argentière;
- e) Responsable des affaires socioculturelles;
- f) Responsable des communications;
- g) Responsable académique du BRIDI;
- h) Responsable académique du BCPS.

Proposition 3.1 : Candidature de Samuel Villanove au poste de coordinatrice adjointe à l'interne.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.2 : Candidature de Marie Desrosiers et Gaele au poste de coordonnatrice générale.

Adopté à l'unanimité

Proposition 3.3 : Candidature de Samuel Perreault et Antoine Thériault au poste de Grande argentière.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.4 : Candidature de Sarah Jade et Oriane au poste de Responsable aux affaires socioculturelles.

Adopté à l'unanimité

Proposition 3.5 : Candidature d'Emmanuel Prince-Thauvette et Florence Mondou au poste de responsable des communications.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.6 : Candidature de Sara Groulx-Ferland au poste de responsable académique du BRIDI. Candidature de Aglaé au poste de responsable académique du BRIDI.

Adopté à majorité

Proposition 3.7 : Candidature de Marie-Michelle Leblanc et Christophe L'Homme au poste de responsable académique du BCPS.

Adopté à majorité.

Proposition 3.8 : Candidature de Jeanne Picard et Maryane St-Onge au poste de Coordonnatrice adjointe à l'externe.

Adopté à l'unanimité.

Comité d'Organisation de Programme (COP) : 3 personnes par programme (BRIDI et BCPS), 1 représentant-e par cohorte.

Proposition 3.9 : Candidature de Félix Beauchemin comme représentant-e BRIDI 2^e année au COP.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.10 : Candidature de Marilou Forget comme représentant-e BRIDI 3^e année au COP

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.11 : Candidature de Sophie Lachance comme représentant-e BCPS 1ere année au COP.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.12 : Candidature de Thomas Faber comme représentant-e BCPS 3^e année au COP.

Adopté à l'unanimité.

Proposition 3.13 : Candidature de Marion Le Nabec comme représentant-e BRIDI 1^{ère} année au COP.

Adopté à l'unanimité.

NUMÉRO DE SIMONE (senti) 438-922-4049

4. Avis de motion

Manque de quorum pour traiter le point.

5. Varia

- Invitation au comité écologiste de l'association.
- Message pour mobiliser les gens pour abaisser l'âge de vote à 16 ans, contacter Philippe Granger pour vous impliquez ou pour plus d'informations.
- AG de l'AFESPED mercredi prochain en ligne! 12h30, 30 septembre
- Écrire un courriel à l'adresse qui vous a envoyé le lien zoom si vous n'êtes pas sur le groupe facebook de votre cohorte.

6. Fermeture

Proposition 6.1 : Que l'on ferme l'assemblée à 15h50.

Fermeture à 15h50.

Camille Pratt-Dumas
Camille Pratt-Dumas

Abir Ait goude
Abir Ait goude